



Communauté
de Communes
DU PAYS GRENOIS

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

4.1 Zonage

Artassenx



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Prescrit le :
8/12/2014

Modifié le :
18/12/2023

METROPOLIS, atelier d'urbanisme
10 rue du 19 mars 1962
33 130 Bègles

Arrêté le :
29/04/2019

Agence
METAPHORE
ARCHITECTURE
URBANISME PAYSAGE

Approuvé le :
2/03/2020

PLAN N°
1

ECHELLE
1/5 000

UB; UBa

UC; UCa

UE

2AU (2AU1a; 2AU1b; 2AU1c; 2AU2)

A

Ax

N

Np

Nx

Limite communale

Limite parcellaire

Subdivision fiscale

Bâti dur

Bâti léger

Cours d'eau

Etang, lac

Cimetière

Piscine

Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article R151-35

Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti

Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - petit patrimoine

Emplacement réservé

Espace Boisé Classé

Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti

Secteurs soumis à des risques incendie de forêt (Aléa Fort)

Canalisation de gaz

Seuil des effets irréversibles (IRE) autour de la canalisation de gaz

Emplacement réservé

Code	Bénéficiaire	Désignation de l'opération	Surfaces approximatives
1a	Commune / Régie assainissement	Création d'une station d'épuration	2513m²

